

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 25 septembre au 29 septembre 2017 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 25 septembre au 29 septembre 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 15 500 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
25/09/2017	2.000	88,16	87,79	88,39	176.313	En bourse via Euronext
26/09/2017	1.000	88,14	87,99	88,59	88.136	En bourse via Euronext
27/09/2017	12.500	88,28	88,02	88,51	1.103.508	En bourse via Euronext
Total	15.500	88,26			1.367.957	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 29 septembre 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.681.212 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité.